Document d'accompagnement du référentiel de formation



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme:

Baccalauréat professionnel « Forêt »

Module:

MP2 : Dimensions socio-économiques, juridiques, environnementales et techniques des pratiques forestières

Objectif général du module :

Identifier et analyser les éléments qui conditionnent toute activité forestière et justifier les choix techniques mis en œuvre.

Indications de contenus, commentaires, recommandations pédagogiques

Objectif 1 - Présenter les déterminants socio-économiques du secteur forestier

Objectif 1.1 - Identifier les ressources forestières mondiales et françaises

1.1.1 - Situer les principales caractéristiques de la forêt française dans un contexte européen et mondial

Cet objectif vise à faire un état des lieux de la forêt en France. L'entrée « forêt dans le monde » permet de situer la forêt française dans le contexte mondial. Il ne s'agit pas d'une approche monographique de la forêt dans le monde. Cet objectif s'appuie sur des études de documents.

Le contenu prendra en compte des dimensions quantitatives et qualitatives tant des peuplements que de la filière (surfaces, massifs, structure de la propriété, essences... diversité, région écologique IFN, structure filière...) privé/public ; résineux/feuillus ; les échanges mondiaux et européens, les usages du bois, la déforestation, les fronts pionniers...

1.1.2 - Mettre en évidence les relations entre l'état actuel de la forêt, sa localisation et son histoire

Il convient d'expliciter les usages, les représentations de la forêt et l'histoire des rapports de la société avec la forêt. On s'attachera à faire le lien entre l'état forestier et la société. Les évolutions de surfaces, de compositions et de modes de gestion seront situées. Il est préférable de partir d'exemples concrets pour illustrer cet objectif (ne pas remonter audelà du Moyen-âge, ni exiger de dates précises).

Progression et régression de la forêt française et mondiale

Facteurs de localisation

Les évolutions d'occupation des sols (Teruti, IFN)

Objectif 1.2 - Caractériser le fonctionnement du secteur forêt

1.2.1 - Identifier la diversité, l'importance et le poids des acteurs intervenant dans la gestion de la ressource

« la filière sylvicole » : DGF, CRPF, ONF, abattage, entreprises de transformation, d'accueil et activités touristiques

1.2.2 - Caractériser les cadres institutionnels et leur évolution

La régulation du secteur (l'action publique) ; la gouvernance du secteur ; « le modèle forestier français » (références : « Régulation politique du secteur forestier français et changement d'échelle de l'action publique », in Économie Rurale N° 318-319, 2010)

Objectif 1.3 - Identifier les services rendus par la forêt

Finalités, atouts, contraintes de la multifonctionnalité de la forêt.

1.3.1 - Repérer différents usagers et leurs attentes

A partir de l'expérience des apprenants, de supports tels que des articles ou des documents vidéo, construire un tableau permettant de lister, les différents usagers des espaces forestiers et la nature de leurs attentes (le fait que les mêmes usagers puissent avoir des attentes différentes selon les contextes sera abordé, par exemple, à partir de cas concernant la chasse ou le tourisme).

1.3.2 - Repérer différents services

Les services évoqués ne se limiteront pas aux seuls services rendus aux usagers actuels évoqués dans le sous-objectif précédent, il est nécessaire d'aborder également les services au sens le plus global : économiques, sociaux et environnementaux. Les services ayant des effets à distance dans l'espace et dans le temps seront également présentés (en lien avec les objectifs 3.2.2 et 4.2.3)

Objectif 2 - Présenter les déterminants juridiques du secteur forestier

L'objectif n'est pas de faire l'historique du droit applicable en forêt, ni d'étudier le code forestier mais de donner à l'apprenant les clés essentielles pour comprendre leur situation de travail dans un contexte juridique. On peut s'appuyer sur les exposés des motifs de lois. De même ce sera l'occasion d'aborder les principaux acteurs de la mise en œuvre de ces objectifs (ONF, services de l'État, chambres consulaires...).

Objectif 2.1 - Identifier les éléments juridiques garantissant la gestion durable des forêts

2.1.1 - Présenter la législation applicable en forêt publique

Le régime forestier est présenté en vue de situer les particularités de la gestion de la forêt domaniale et des forêts des collectivités territoriales. Un point sera fait sur la présentation des documents d'aménagements (identification des objectifs, de qui est en charge de la création et de la mise en application des objectifs).

Les directives et schémas régionaux d'aménagement.

Les directives Nationales d'Aménagement et de Gestion pour les forêts domaniales (DNAG).

Les orientations Nationales d'Aménagement et de Gestion pour les forêts des collectivités.

Document d'accompagnement - Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme : Baccalauréat professionnel Forêt

Module : MP2 Dimensions socio-économiques, juridiques, environnementales et techniques des pratiques forestières

2.1.2 - Présenter la législation applicable en forêt privée

Il s'agit ici d'étudier les documents qui régissent la gestion des forêts privées : plan simple de gestion, codes des bonnes pratiques sylvicoles, règlement type de gestion, schéma régional de gestion sylvicole, Régime Spécial Autorisation Administrative des Coupes. Une vision globale de ces documents sera privilégiée (objectifs, rédacteurs, approbation, conditions d'application).

Schéma régional de gestion sylvicole, Modèle type de plan simple de gestion, Règlement type de gestion, code de bonnes conduites sylvicoles.

Autorisation de coupes d'arbres, défrichement, régime spécial d'autorisation administrative de coupe (RSAAC).

Les seuils départementaux.

Autorisations de coupe.

Objectif 2.2 - Identifier les éléments de l'intervention publique liés à la protection des forêts

2.2.1- Présenter les objectifs d'une gestion durable des forêts

Diversité biologique, productivité, capacité de régénération, vitalité, capacité à assurer les fonctions économiques, écologiques et sociales sans préjudice porté aux autres écosystèmes.... On se réfère au Code forestier et à la LOF du 9 juillet 2001.

2.2.2 - Présenter les principaux outils réglementaires

L'objectif principal est de cibler les contraintes induites par les instruments ou outils réglementaires suivants : défrichement, Espaces Boisés Classés, Natura 2000, Défense de la Forêt Contre les Incendies, arrêtés de Biotope, parcs naturels régionaux, forêts de protection, Restauration Terrains Montagne.

La présentation de ces éléments pourra se faire sous forme de tableau synthétique.

2.2.3 - Identifier les aides et leurs conditions d'application

Avantages fiscaux, avis et autorisation nécessaires

Objectif 2.3 Identifier les outils juridiques favorisant le regroupement des actions de gestion en forêt

2.3.1 - Caractériser les cadres juridiques de l'action collective

2.3.2 - Présenter les Intérêts et limites des actions de regroupements

S'agissant des objectifs 231 et 232, il conviendra de citer et de développer succinctement les outils suivants : Plan de Développement de Massif, Groupements Forestiers, Charte forestière de territoire, Associations syndicales, Schéma de desserte. Les apprenants devront situer les acteurs et identifier les objectifs de ces outils. Aides, perte du titre de propriété.

Objectif 2.4 - Caractériser les attitudes et les attentes des propriétaires forestiers

2.4.1 - Identifier les conditions d'exercice du droit de propriété et ses limites

Les droits du propriétaire, les limites du droit de propriété (desserte, incendies..)

Identifier en quoi les droits et servitudes impactent les pratiques forestières et les déroulements de chantiers : droits d'usage, enclaves, servitudes.

2.4.2 - Caractériser différentes représentations en relation avec différents modes de valorisation de la propriété forestière

Notion de patrimoine, voir étude du CREDOC correspondante

Objectif 2.5 - Identifier les personnes ressources susceptibles de donner accès à l'information juridique

DDT (agents, brochures, sites internet). Organisations interprofessionnelles ou syndicales des ETF, CNPF. .. Les apprenants doivent simplement être capables de lister leurs interlocuteurs.

Document d'accompagnement - Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme : Baccalauréat professionnel Forêt

Module : MP2 Dimensions socio-économiques, juridiques, environnementales et techniques des pratiques forestières

Objectif 3 - Présenter les déterminants et les enjeux écologiques de la forêt et des activités forestières

Objectif 3.1 - Présenter les structures et le fonctionnement des écosystèmes forestiers

3.1.1 - Identifier différentes dimensions de la biodiversité forestière en vue d'une gestion durable de la forêt

Présenter la diversité des habitats et des écosystèmes :

- en France : diversité et distribution géographique des types de forêts (forêt continentale de plaine, forêt de montagne, forêt méditerranéenne, forêt sur sols hydromorphes) ; mettre en lien avec les contraintes du milieu (zones climatiques, relief, substrat géologique et sols) et la notion de facteurs limitants,
- diversité floristique des forêts françaises ; répartition spatiale des espèces forestières (illustrer par quelques exemples significatifs) ; structure des peuplements et stratification,
- mettre en relation le mode de gestion avec la composition biologique de la forêt,
- envisager l'importance des micro-habitats (bois morts sur pied ou au sol, cavités des troncs, ...)

Présenter la diversité des espèces :

- Mettre en lien avec la notion de patrimoine. (éléments rares et remarquables)
- Évoquer l'importance d'une diversité génétique intraspécifique (capacité d'adaptation d'une population face à des perturbations)

Notion de niche écologique.

Présenter la préservation de la biodiversité comme un des critères de la gestion forestière durable.

3.1.2 - Présenter le fonctionnement et les dynamiques des écosystèmes forestiers

Présenter l'importance des circulations de matière et d'énergie dans le fonctionnement de l'écosystème forestier :

Montrer l'importance du cycle de la matière organique, du cycle du carbone et des minéraux : aborder les problèmes d'exportation et de vitesse du recyclage en fonction de la nature du peuplement et de son mode d'exploitation. Insister sur le rôle de la biodiversité du sol.

Identifier les structures spatiales et les dynamiques des écosystèmes forestiers :

- Montrer l'importance des interactions entre les organismes vivants dans le fonctionnement et l'équilibre des écosystèmes forestiers (en particulier relations trophiques et parasitisme)
- Présenter la notion de dynamique des écosystèmes : successions et séries de végétation, stratégies démographiques) ;
 insister sur les stades de lande et lande boisée dans la dynamique de l'écosystème forestier.
- Montrer la répartition spatiale des populations forestières et des peuplements (stratification, trame verte, corridors, lisières, mosaïques paysagères...).

Objectif 3.2 - Prendre en compte les modifications environnementales et la protection des ressources dans la gestion forestière

3.2.1 - Identifier les perturbations pouvant affecter les écosystèmes forestiers et leurs conséquences

- Montrer que des perturbations diverses peuvent affecter les écosystèmes forestiers : dégradations ou modifications du milieu physique (substrat, conditions climatiques,...), déséquilibres de populations...
- Montrer que les perturbations qu'elles soient naturelles ou provoquées par l'homme (y compris par ses modes de gestion) constituent un moteur de la dynamique forestière.
- Montrer la capacité de l'écosystème forestier à retrouver un fonctionnement et un développement normal après avoir subi une perturbation importante (exemple : incendie)
- Présenter les risques liés à la dégradation des sols (perte de fertilité, érosion, glissement de terrain, tassement...), aux modifications du régime hydrique (remontées de nappes,...), aux incendies.

Indiquer les conséquences sur le renouvellement et la croissance des peuplements.

- Présenter les conséquences d'évènements climatiques exceptionnels (tempêtes, sécheresse et canicule,...).
- Aborder les évolutions prévisibles liées au changement climatique sur les peuplements et la santé des forêts. Mettre en lien avec la répartition et l'extension des essences forestières. Se situer essentiellement au niveau de la forêt française.
- Présenter les risques liés aux déséquilibres de populations sur les peuplements et sur leur conduite (dégâts de gibier, pullulations de rongeurs, attaques parasitaires, invasions biologiques,).

Illustrer les conséquences de l'introduction d'espèces invasives dans l'écosystème forestier à partir d'exemples précis. Montrer les intérêts de la biodiversité pour limiter les risques sanitaires.

Document d'accompagnement - Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme : Baccalauréat professionnel Forêt

Module : MP2 Dimensions socio-économiques, juridiques, environnementales et techniques des pratiques forestières

3.2.2 - Situer la contribution de la forêt à la préservation des ressources et à la prévention des risques

Présenter l'impact de la gestion des forêts sur la prévention des incendies, des avalanches....

Présenter la contribution de la forêt à la fixation du carbone (notion de puits de carbone) et ses limites.

Situer la contribution de la forêt à la préservation des ressources du milieu (qualité de l'eau, circulation de l'eau : infiltration, ruissellements, rechargement des nappes...).

Situer la contribution de la forêt et de ses modes de gestion à la préservation d'habitats, au maintien ou à l'amélioration de la biodiversité.

Objectif 4 - Identifier les modes de gestion forestière, leurs principes et leurs finalités

Objectif 4.1 - Identifier des problématiques de gestion

Les visites de chantiers ainsi que l'actualité forestière et les situations d'aménagement serviront de base à l'identification de problématiques de gestion. Les exemples cités ci-dessous ne sont ni exhaustifs, ni à considérer comme des supports obligatoires.

4.1.1- Identifier les enjeux techniques

Exemples d'enjeux techniques : accessibilité du chantier, desserte, morcellement, servitudes, régénération naturelle, état sanitaire..

4.1.2 - Identifier les enjeux socioéconomiques

Exemples d'enjeux socio-économiques : adaptation des produits aux marchés ; souhait des propriétaires, fréquentation (usagers), chasse,....

4.1.3 - Identifier les enjeux environnementaux

Exemples d'enjeux environnementaux : risques naturels, préservation de biodiversité, protection des ressources en eau...

Objectif 4.2 - Prendre en compte les enjeux techniques, socio-économiques et environnementaux dans les modes de gestion et les pratiques sylvicoles

4.2.1 - Définir les principes des différents modes de gestion

Préciser le vocabulaire et les principales notions relatives aux modes de gestion forestière : expliciter la définition des régimes et traitements sylvicoles suivants : futaie (régulière, irrégulière), taillis (simple, fureté), futaie-taillis, taillis à courte (ou très courte) révolution,...

Les principaux termes relatifs à ces modes de gestion seront explicités, par exemple : baliveau, réserve, régénération, éclaircie... Ces éléments ne sont cités qu'à titre d'exemples, et doivent être complétés en lien avec l'objectif 4 du MP4.

4.2.2 - Identifier les finalités des modes de gestion

Cet objectif pourra être atteint en construisant un tableau comparatif des différents modes de gestion, au regard des enjeux identifiés en 4.1.

4.2.3 - Justifier les adaptations des pratiques forestières choisies pour répondre à divers enjeux spécifiques de gestion forestière

Il s'agit de justifier les pratiques forestières utilisées sur le chantier dans des conditions particulières.

Après avoir identifié des enjeux impliquant un choix technique - non effectué par l'apprenant -, l'apprenant doit être capable d'argumenter une mise en application particulière des modes de gestion. Il s'agit de former à des situations professionnelles concrètes : le titulaire du Baccalauréat professionnel doit être en mesure d'expliquer à toute personne qui le sollicite, la raison des choix techniques qu'il est chargé de mettre en œuvre. C'est sur l'atteinte de cet objectif que se fonde la validation de la capacité évaluée par l'épreuve terminale E5.

Document d'accompagnement - Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme : Baccalauréat professionnel Forêt

Module : MP2 Dimensions socio-économiques, juridiques, environnementales et techniques des pratiques forestières

Activités pluridisciplinaires

Thème: Tournées forestières (MP2 et MP4)

STAE (28h); SESG (14h); Biologie-écologie (14h):

L'échelle des unités paysagères et des unités de gestion en forêt ne permet pas de rencontrer des situations suffisamment diversifiées dans l'environnement d'un établissement de formation, même si celui-ci est situé au cœur d'un massif. Il est donc nécessaire que les apprenants aient la possibilité de vivre l'expérience de la diversité des forêts, propre au territoire de notre pays (il est bien entendu très intéressant aussi de pouvoir prendre connaissance de milieux et de systèmes de production différents dans d'autres pays si c'est possible).

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

Sites Internet:

http://www.ifn.fr/spip/IMG/pdf/PubliNat 2009 web.pdf

http://www.foretpriveefrancaise.com

http://agriculture.gouv.fr/foret-bois

Ouvrages:

Carlier B., coord: « La forêt pour métiers ». Manuel scolaire Bac professionnel Forêt. Educagri Éditions 2011

Bourdieu Yves, « Manuel d'Aménagement forestier », Ed Tec et Doc

Forêt M., Dumé G, « Les outils d'aide à la reconnaissance des stations forestières et au choix des essences », IFN, 2006, 224p

IFN, « La forêt française - Les résultats issus des campagnes d'inventaire 2005 à 2009 » (édition 2010)

H-J Otto, « Ecologie forestière », Ed IDF, 369p

J-C Rameau, C.Gauberville, N.Drapier, « Gestion forestière et diversité biologique », Ed IDF

M. Gosselin, Y.Paillet, « *Mieux intégrer la biodiversité dans la gestion forestière* », Ed QUAE, Collection Guide Pratique, 2010, 156p

Document d'accompagnement - Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme : Baccalauréat professionnel Forêt

Module : MP2 Dimensions socio-économiques, juridiques, environnementales et techniques des pratiques forestières